

Document généré le lundi 06 février 2023 à 10:03

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	03/02/23	03/02/23	10850	21	4 / 4	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	03/02/23 à 18h10	04/02/23	3/3	23-16894	<u>2023_035</u>

Service : CPJ

Référents : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :Principale : **50413200** - Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendieComplémentaires : **44480000** - Équipements divers de protection contre l'incendie**71317100** - Services de conseil en protection et contrôle en matière d'incendie et d'explosion

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Groupement de commandes : Non

Objet **MARCHE DE CONTROLE, DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE
DES ALARMES INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE
L'ISLE SUR LA SORGUE**

Référence MP23-03**Type de marché** Services**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Accord-Cadre**Lieu d'exécution principal** Rue Carnot
84800 Isle sur la Sorgue**Durée** 48 mois

Description Il s'agit d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.
le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé par un pouvoir adjudicateur sans montant minimum et avec montant maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Le montant annuel maximum est fixé à 35 000€ HT.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.

Code CPV principal **50413200** - Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

Code CPV complémentaire **44480000** - Équipements divers de protection contre l'incendie

71317100 - Services de conseil en protection et contrôle en matière d'incendie et d'explosion

Forme
Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
La Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 12 du règlement de la consultation (RC).

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 12 du règlement de la consultation (RC).

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite

des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 12 du règlement de la consultation (RC).

Le certificat de qualification professionnelle attendu est le suivant :
QUALIFELEC ou équivalent

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs
Sandrine GALLET
Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :
Oui

Offres Remise des offres le **03/03/23 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution de l'accord-cadre mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »).

Les pièces à fournir (candidature et offre) sont détaillées à l'article 12 et 13 du RC.

Les critères de jugement des offres figurent à l'article 17 du RC.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit sur le site:

<https://www.marches-publics.info>.

L'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 19 du RC

Envoi le 03/02/23 à la publication